





## ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

### Je demande (nous demandons) à bénéficier d'une aide pour la certification Agriculture biologique pour l'année 2008 ou 2008/2009 :

#### Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pour infractions aux bonnes pratiques environnementales au cours des 12 derniers mois qui précèdent la date du dépôt de la demande.

#### Je m'engage (nous nous engageons) à :

- détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant les 5 années suivant la fin des engagements,
- informer le Conseil régional de Bourgogne de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements et du projet,
- permettre/faciliter l'accès à mon exploitation aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite,
- maintenir ma participation au régime de qualité pour lequel je sollicite cette demande de subvention pendant 1 an
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,

#### J'atteste (nous attestons) sur l'honneur en outre :

- n'avoir pas sollicité pour la même dépense une aide autre que celles indiquées sur le formulaire de demande de subvention,
- avoir pris connaissance des points de contrôle,
- l'exactitude des renseignements fournis dans la demande de subvention et les pièces jointes,
- être à jour de mes cotisations fiscales et sociales,

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2 .1, l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » ((loi n°78-17 du 6 janvier 1978)

#### J'autorise

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature(s) du demandeur ; pour les formes sociétaires hors GAEC, du gérant ; pour les GAEC, de l'ensemble des associés.